

Info parents

École secondaire Dalbé-Viau

8 au 28 octobre 2020

Josée Ranger

Directrice

direction.ecoledalbe-viau@csmb.qc.ca

Sébastien Dufresne

Directeur adjoint

Sec. 1, 2

sebastien.dufresne@csmb.qc.ca

Isabelle Jacques

Directrice adjointe

Sec. 3, CC, CE1,
CE2, Accueil, Pré-
DEP et FMS

isabelle.jacques@csmb.qc.ca

Maryse Paquette

Directrice adjointe

Sec. 4, 5 et FPT

maryse.paquette11@csmb.qc.ca

Nos coordonnées :

740, rue Esther-
Blondin
Lachine
(Québec) H8S 4C4
Tel. : (514) 855-4232
Télé. : (514) 637-2832

Dates importantes

15 octobre : Remise de la 1^{re} communication aux parents

6 novembre : Photo des finissants (horaire à venir)

19 novembre : Remise du premier bulletin aux parents lors d'une rencontre parents-enseignants. (Modalités à suivre)

18 février : Remise du deuxième bulletin aux parents lors d'une rencontre parents-enseignants. (Modalités à suivre)



Chers parents,

Je tiens à vous remercier de votre collaboration en lien avec la surveillance des symptômes liés à la COVID-19 de votre enfant. À ce jour, aucun cas positif n'a été déclaré dans notre communauté éducative et c'est en grande partie grâce à votre vigilance et à votre disponibilité pour venir chercher votre enfant, en cas de besoin.

Les élèves devront dorénavant porter le couvre-visage dès qu'ils seront sur le terrain de l'école et il est désormais obligatoire lorsque les élèves sont dans leur classe.

Le ministre a annoncé de nouvelles mesures qui seront effectives dès le jeudi 8 octobre, et ce, jusqu'au 28 octobre minimalement.

Ces mesures sont obligatoires en zone rouge. Voici celles qui touchent directement les élèves.

- Un seul groupe-classe stable, sans mesure de distanciation entre les élèves qui le composent ;
- Les repas du midi se prendront à la cafétéria en maintenant les groupes-classes stables séparés de deux mètres ;
- Les services professionnels (orthopédagogie) pourront être offerts aux élèves, individuellement ou en sous-groupes distancés de deux mètres ;
- Toutes les activités parascolaires et les sorties éducatives seront suspendues.

Ces mesures s'ajoutent à celles connues.

Les élèves de secondaire 4 et 5 viendront désormais en classe un jour sur deux, dans une démarche de poursuite des apprentissages. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des jours de cours en classe et à distance.

Lorsque leurs élèves seront à la maison, les enseignants pourront, selon leur planification, donner des cours en ligne à toute la classe, offrir des ateliers destinés à certains élèves ayant des besoins particuliers ou des retards à rattraper ou encore se rendre disponible pour répondre aux questions.

Vous trouverez ci-dessous l'horaire, le calendrier et la clientèle visée en prévision des prochains jours du mois d'octobre.

OCTOBRE 2020

Élèves en présentiel (école)

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				8 J9 SEC. 4	9 J1 SEC. 5	10
11	12 CONGÉ	13 J2 SEC. 4	14 J3 SEC. 5	15 J4 SEC. 4	16 J5 SEC. 5	17
18	19 J6 SEC. 4	20 J7 SEC. 5	21 J8 SEC. 4	22 J9 SEC. 5	23 PÉDAGO	24
25	26 J1 SEC. 4	27 J2 SEC. 5	28 J3 SEC. 4			

Veuillez noter que nous vous signalerons l'absence de votre enfant par courriel une fois par jour, à 16 h 50, durant l'application de cet horaire (sec. 4 et sec. 5 seulement. Pour les autres élèves, nous continuerons de la faire à chaque période).

Voici quelques informations qui vous aideront à accompagner votre enfant dans ses apprentissages des prochaines semaines. Les présences sont obligatoires et elles seront comptabilisées et reportées au bulletin de l'élève.

Voici trois documents qui vont vous aider à accompagner vos enfants à l'enseignement à distance.



COVID19-ConnexionGoogleEdu.pdf



COVID19-GoogleMeet.pdf



COVID19-GoogleClassroom.pdf

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site web <https://dalbeviau.ecolelachine.com>.

PROCEDURE DE SCOLARISATION EN ALTERNANCE EN CLASSE ET A DISTANCE POUR LES ELEVES

CONSIGNE GÉNÉRALE :

- 1- Chaque élève doit s'assurer d'avoir un **ordinateur fonctionnel** à la maison. S'il possède un ordinateur de la mesure 30 810 prêté par l'école, il doit l'apporter à la maison avec son chargeur. Si l'élève n'a pas d'ordinateur à la maison ni de la mesure 30 810, l'école lui prêtera un Chromebook. Cette distribution aura lieu avant la première journée des cours à distance.
- 2- Les élèves qui recevront un Chromebook devront suivre le lien électronique en guise de contrat. Sur ce formulaire, dans le haut, nous retrouvons les coordonnées pour le support technique. Ces élèves ont déjà mentionné leur besoin par l'entremise du sondage prévu à cet effet ou auprès de Mme Caroline Gervais, secrétaire et M Daniel Poirier, TES.
- 3- Chaque fois que l'élève est à l'école, il doit prendre ses **effets scolaires** pour le lendemain lorsqu'il sera en enseignement en distance.

CONSIGNES POUR LES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE :

- 4- Les élèves suivent le même **horaire** qu'à l'habitude et le même **calendrier scolaire** que si vous étiez en présence à l'école.
- 5- Les élèves doivent se connecter **4 minutes avant le début du cours** (heure des cours de l'horaire habituel). Ils devront ouvrir le Classroom de la matière prévue à l'horaire et se connecter au *Google Meet* fourni par l'enseignant.
- 6- Les élèves doivent porter des **vêtements appropriés** pour suivre les cours virtuels.

Appropriés	Non appropriés
Chandail à manche courte ou longue	Camisole ou chandail décolleté
Pantalon, short, jupe ou robe	Vêtement trop court
Uniforme de Dalbé-Viau	Casquette, durag, capuchon
	Pyjama

- 7- Les élèves doivent avoir un **endroit de travail adéquat** pour suivre les cours

Appropriés	Non appropriés
Table de cuisine	Lit
Bureau de travail	Sofa-divan

- 8- Les élèves doivent suivre le **code de vie** de l'école et respecter les **valeurs**. Ils doivent donc avoir un langage approprié tant lorsqu'ils prennent la parole que lorsqu'ils écrivent dans la barre de conversation *chat*. **Seules les questions destinées aux enseignants seront autorisées.**

CONSIGNES D'ÉTHIQUE EN INFORMATIQUE

- 1- Les élèves doivent se connecter au lien *Meet* avec leur adresse GGL.
- 2- Il est INTERDIT de partager le lien *Meet* avec qui que ce soit.
- 3- Le micro doit être fermé et la caméra ouverte.
- 4- Le micro ne sera permis que sur demande de l'enseignant.
- 5- Les prises de présence auront lieu en début de période comme à l'habitude. Les élèves devront répondre « OUI » en ouvrant leur micro. Puis, le refermer.
- 6- Si un élève est en retard au cours, il doit inscrire dans la conversation *chat* de la rencontre l'heure de son arrivée (ex : Patrick Roy- arrivée en classe à 9h33). S'il ne le fait pas, il sera considéré comme absent et un message électronique sera envoyé aux répondants de l'élève.

Dans les prochaines heures, les élèves dont les parents ont répondu positivement au sondage sur les outils informatiques iront récupérer un ordinateur portable à la bibliothèque de l'école. Les parents devront signer un document de prêt et s'engager à utiliser le matériel pour des fins éducatives. Tous les élèves devront être en mesure de se brancher à distance sinon les parents devront communiquer avec la secrétaire de niveau Caroline Gervais au poste 6341.

En espérant que la situation pourra s'améliorer dans les prochaines semaines, nous vous prions d'accepter nos meilleures salutations.

La direction